

ORGANISATION	NOM	PRÉSENCE
MRC du Fjord-du-Saguenay	Gérald Savard, préfet	X
	Christine Dufour, directrice générale	X
	Bruno Lavoie, coordonnateur affaires juridiques	X
MRC de Charlevoix	Claudette Simard, préfète	X
	Karine Horvath, directrice générale	X
CLD Charlevoix	André Simard, directeur général	X
Innus (Mashteuiatsh)	François Rompré, délégué-économie et affaires	X
Innus (Essipit)	Marc Genest, directeur développement économique	X
Innus(Pessamit)	Jack Picard	X
Huron-Wendat	Jean Philippe Vincent, directeur adjoint	X
Sépaq	Denis Baribeau, directeur adjoint	X
Zec Mars-Moulin	Gaétan Gaudreault	X
Trappeur	Jean-Benoît Gagnon	X
CER	Jonathan Walsh	X
EDFEN Canada inc.	Alex Couture, directeur production Canada	X
	André Lagacé, directeur chantier	X
	Sébastien Goupil-Dumont, gestionnaire d'actifs	X
	Ghislain Dubeau, agent de liaison	X
	Jérémy Langon	X
	Étienne Tremblay	X

POINT À L'ORDRE DU JOUR	RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION DU COMITÉ
1. Ouverture de la séance	Mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour a été adopté avec ajout : ✓ Partage des responsabilités et plan de mesures d'urgence avec les MRC
3. Adoption du compte rendu précédent	Le compte rendu de la rencontre du 22 juillet 2014 est adopté sans correction.
4. Avancement des travaux	- Le déboisement est terminé (sauf retouches) – 100 % - La construction des chemins phase 1 et 2 - 99% - Le réseau collecteur est complété à 87 % - Les fondations sont terminées – 100 % - Le poste de transformation est terminé – 100 % - le bâtiment opérations et maintenance est terminé – 100 % - Montage des éoliennes - 91 complétées sur 175
5. Échéancier de la construction et prochaines étapes	- Reprise des travaux : mai 2015. Poursuite des travaux de construction : ✓ Il y aura régilage avec du végétal suite à la fin du bétonnage

POINT À L'ORDRE DU JOUR	RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION DU COMITÉ																						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste 84 éoliennes à livrer et monter.</li> <li>✓ Le réseau collecteur sera complété dans 6 semaines, après la période du dégel (8 juin).</li> <li>- Le plan des travaux a été révisé afin qu'ils soient terminés dans la zone de la ZEC avant la période de chasse.</li> <li>- À compter du 8 juin, il y aura 6 éoliennes d'érigées par semaine.</li> </ul> <p>Objectif : Mise en service de la phase 2 : 1<sup>er</sup> décembre 2015.</p>																						
<p>6. Bilan des retombées économiques Locales</p>	<table border="0"> <tr> <td><i>Main d'œuvre</i></td> <td>cumulatif (avril 2015)</td> </tr> <tr> <td>MRC de Charlevoix</td> <td>621 406 \$</td> </tr> <tr> <td>MRC du Fjord-du-Saguenay</td> <td>1 933 223 \$</td> </tr> <tr> <td>Ville Saguenay</td> <td>7 788 152 \$</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>10 342 781 \$</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2"><i>Contrats et dépenses locaux</i></td> </tr> <tr> <td>MRC de Charlevoix</td> <td>1 342 750 \$</td> </tr> <tr> <td>MRC du Fjord-du-Saguenay</td> <td>1 519 265 \$</td> </tr> <tr> <td>Ville Saguenay</td> <td>29 772 946 \$</td> </tr> <tr> <td>Dépenses locales</td> <td>4 063 434 \$</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>36 698 395 \$</b></td> </tr> </table>	<i>Main d'œuvre</i>	cumulatif (avril 2015)	MRC de Charlevoix	621 406 \$	MRC du Fjord-du-Saguenay	1 933 223 \$	Ville Saguenay	7 788 152 \$	<b>Total</b>	<b>10 342 781 \$</b>	<i>Contrats et dépenses locaux</i>		MRC de Charlevoix	1 342 750 \$	MRC du Fjord-du-Saguenay	1 519 265 \$	Ville Saguenay	29 772 946 \$	Dépenses locales	4 063 434 \$	<b>Total</b>	<b>36 698 395 \$</b>
<i>Main d'œuvre</i>	cumulatif (avril 2015)																						
MRC de Charlevoix	621 406 \$																						
MRC du Fjord-du-Saguenay	1 933 223 \$																						
Ville Saguenay	7 788 152 \$																						
<b>Total</b>	<b>10 342 781 \$</b>																						
<i>Contrats et dépenses locaux</i>																							
MRC de Charlevoix	1 342 750 \$																						
MRC du Fjord-du-Saguenay	1 519 265 \$																						
Ville Saguenay	29 772 946 \$																						
Dépenses locales	4 063 434 \$																						
<b>Total</b>	<b>36 698 395 \$</b>																						
<p>7. Varia Partage des responsabilités et plan de mesures d'urgence avec les MRC</p>	<p>La MRC de Charlevoix mentionne que les TNO sont exclus de l'entente de sécurité de la MRC.</p> <p>Pour les incendies, il faudrait contacter la SOPFEU.</p> <p>Il faut aussi voir à des mesures locales comme des gicleurs ou des extincteurs.</p> <p>Il y aurait aussi des mesures d'urgence à réparer.</p> <p>EDF et MRC s'entendent pour organiser, après la fin des travaux, une rencontre dédiée au plan de mesure d'urgence et au partage des responsabilités selon le territoire concerné.</p>																						
<p>Questions et échanges</p>	<p>Il a été mentionné que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'autorisation de stationnement donné aux trappeurs a été appréciée et le représentant transmet ses remerciements.</li> <li>- La circulation routière de composantes se fera encore sous escorte en 2015. Aucun incident n'a été signalé en 2014.</li> <li>- Le nombre de travailleurs sera de 180 en 2015</li> <li>- Les roulottes de chantiers seront enlevées en 2015 et l'embellissement sur le site se fera en 2016.</li> <li>- La signalisation remise en place sur la ZEC, sera à révérifier suite aux travaux.</li> <li>- L'installation des barrières à 2 endroits a été mentionnée par le Sépaq.</li> <li>- L'accès aux terres publiques est questionné relativement à l'entrave à la libre circulation.</li> <li>- La ZEC indique qu'elle a des barrières. Il est précisé que les nouvelles barrières n'occasionneront aucune contrainte aux membres de la ZEC pour l'accès aux lacs autorisés.</li> <li>- Ces barrières veulent restreindre les possibilités de braconnage, car le territoire demeure public.</li> <li>- Une vérification sera faite auprès des trappeurs pour la remise en état de l'accès à leurs sentiers.</li> <li>- 20 000 à 30 000 arbres seront plantés en 2015 et 40 000 en 2016 pour la revégétalisation.</li> <li>- L'usine à béton est démantelée. Il reste à pomper les bassins de</li> </ul>																						

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF EN Canada inc.  
1134, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 910  
Montréal (Québec) H3B 1H4  
[www.edf-en.ca](http://www.edf-en.ca)

Agent de liaison :

Ghislain Dubeau :  
☎ 418 412-4500 | 📠 418 590-4705  
ghislain.dubeau@edf-en.ca

POINT À L'ORDRE DU JOUR	RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION / RECOMMANDATION DU COMITÉ
	<p>décantation.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le dynamitage sera peu fréquent en 2015.</li><li>- Il est demandé d'avoir des statistiques de toutes les régions impliquées dans la main d'œuvre, et la catégorisation des dépenses en précisant la communauté Innus.</li><li>- EDF informe que les coûts mentionnés ne comprennent que les coûts de construction et ne comprennent pas les coûts de transport et de développement.</li><li>- Il est demandé la provenance des emplois permanents et des sous-traitants.</li><li>- Le rendement de RDM pour les 5 premiers mois est satisfaisant en raison des bons vents et de l'absence de bris.</li><li>- La ZEC va placer des affiches afin de restreindre les visites à partir de son territoire.</li><li>- CER contrôle l'accès au chantier et ses véhicules sont lettrés. Il n'y a eu aucun problème avec les pêcheurs et les chasseurs l'an passé</li><li>- EDF annonce qu'il y aura l'inauguration du parc éolien le 16 juillet et que des invitations seront expédiées.</li></ul>
Clôture de la rencontre	La rencontre s'est terminée à 11h15

*N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.*

**EDF EN Canada inc.**  
1134, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 910  
Montréal (Québec) H3B 1H4  
[www.edf-en.ca](http://www.edf-en.ca)

Agent de liaison :

Ghislain Dubeau :  
☎ 418 412-4500 | 📠 418 590-4705  
ghislain.dubeau@edf-en.ca